

Si proche Orient... : un enjeu extérieur face aux clivages politiques nationaux

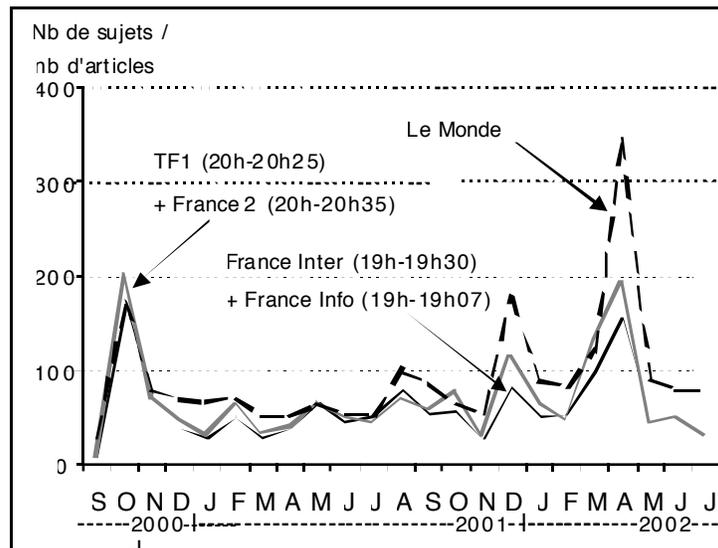
Philippe BLANCHARD **L**es attentats du 11 septembre 2001 et leurs suites en Afghanistan et en Irak, loin de réduire l'intérêt des médias français pour la question israélo-palestinienne, l'ont à ce jour conforté. Le graphique ci-contre¹ résume, à partir d'un échantillon de cinq grands médias nationaux, la visibilité durable et d'une ampleur exceptionnelle dont le Proche-Orient bénéficie. Pour les journaux télévisés des deux chaînes de télévision bénéficiant de la plus forte audience, TF1 et France 2, la crise au Proche-Orient a représenté de 1995 à 2002 plus de 3,5% de l'information, ce qui en fait le premier centre d'intérêt à l'échelle de la décennie devant tout autre sujet de politique extérieure ou intérieure.

*Centre de recherches
et d'études politiques
Université Paris 9*

Nous ne reviendrons pas ici sur les raisons de cette visibilité, raisons religieuses, démographiques, géopolitiques, psychologiques². L'essentiel est de constater que ce sujet est doublement spécifique. D'une part, il n'a pas le caractère familier, quotidien, concret d'autres sujets médiatiquement retentissants comme l'« insécurité », le chômage, la pollution, etc. La majorité des destinataires de l'information médiatique en sont donc exclusivement dépendants, en plus éventuellement de leurs lectures personnelles, pour la compréhension du conflit. D'autre part, cette majorité peu intéressée, peu informée, et naturellement peu engagée vis-à-vis de la question israélo-palestinienne, se distingue au sein du public des médias français d'une minorité non négligeable qui se trouve en revanche intéressée et bien informée. Cette

minorité est parfois directement impliquée, soit en tant que membre d'une des communautés en présence, juive ou arabo-musulmane, soit en tant que militant politique ou personne ayant un fort intérêt pour la politique en général, et donc se préoccupant du Proche-Orient au même titre que de tout autre enjeu international majeur. L'enjeu politique de la couverture médiatique est donc double. D'un côté, les « non impliqués » sont susceptibles de trouver des motifs pour le devenir. De l'autre, les « impliqués » peuvent modifier leur degré d'engagement vis-à-vis du conflit en choisissant parmi la panoplie des actions possibles : manifestation, pétition, vote en fonction de cet enjeu prioritaire, prise de parole publique, voyage de solidarité en Israël ou dans les territoires palestiniens, soutien financier à l'une des deux parties, actions clandestines en France, etc.

**Figure 1□: Une visibilité exceptionnelle.
Couverture du Proche-Orient
dans les grands médias français**



Le débat sur le débat : les médias en question

Les médias sont donc un facteur essentiel d'orientation du jugement public vis-à-vis de la question israélo-palestinienne. Acteurs multiformes et omniprésents, ils ne prennent certes pas part aux négociations entre

l'Autorité palestinienne et le gouvernement israélien, ils n'occupent pas les lieux de l'affrontement physique, ils n'interviennent pas directement auprès des instances internationales chargées d'opérer des médiations. Mais ils déterminent le contexte dans lequel ces négociations, ces affrontements, ces médiations ont lieu. Ils influencent les opinions publiques nationales, lesquelles influencent leurs gouvernants respectifs. Ils conditionnent aussi une opinion publique internationale, plus précisément transnationale, à laquelle les événements internationaux récents semblent donner une consistance croissante, et qui crée aujourd'hui une contrainte nouvelle pour les diplomaties.

Les acteurs eux-mêmes du débat tel qu'il se déroule à distance perçoivent le rôle décisif du tiers médiatique, de cet œil tourné en permanence vers le Proche-Orient. Diverses controverses publiques ont eu lieu en France sur le rôle des médias dans la perception du conflit. Une étude a ainsi montré le biais pro-palestinien de l'Agence France Presse³. Une thèse similaire a été défendue pour l'ensemble de la presse française dans un film documentaire⁴, tandis qu'un autre ouvrage dénonçait les fausses symétries dans la couverture médiatique du conflit⁵. Dans le registre audiovisuel, l'affaire de l'enfant palestinien mourant par balle sous les yeux de son père et sous les caméras⁶, et celle du jeune Juif américain secouru par un soldat israélien⁷ mais confondu avec un Palestinien agressé par le militaire, etc., témoignent de l'enjeu médiatique. Le fait est que les médias sont accusés simultanément de partialité envers les Palestiniens par les défenseurs d'Israël, et envers les Israéliens par les partisans des Palestiniens. La moindre asymétrie dans la couverture du conflit peut être reprochée. Tout relevé des exactions d'un camp, tout signe de mauvaise volonté dans la négociation, ou toute concession valeureuse en faveur la paix en vient à devoir être équilibré par celui des exactions, des mauvaises volontés ou des concessions venues de l'autre camp.

Peu de sujets entraînent un tel débat des médias sur eux-mêmes, sur les usages qui en sont faits, sur les manipulations dont ils sont auteurs – ou victimes. Mais il serait illusoire de voir là une réflexion sociale générale sur le système médiatique et son rapport à la démocratie. Le débat est orchestré par un cercle de journalistes, d'éditorialistes, d'écrivains, d'universitaires, de clercs et de politiques bénéficiant d'un accès privilégié aux médias. Très mobilisée, cette élite investit souvent sur la question un renom et une compétence acquis ailleurs ou autrement. Au-delà de la dénonciation des abus, l'engagement pour le Proche-Orient de ces hérauts parfois autoproclamés mérite une analyse globale et comparative, qui s'extrait des polémiques ponctuelles, personnalisées, passionnées, et mette en évidence les logiques idéologiques à l'œuvre.

Une couverture télévisuelle routinisée et démobilisatrice

La télévision contribue-t-elle au débat sur le Proche-Orient ? Pour l'essentiel, les journaux télévisés sont pris dans une routine démobilisatrice. À la cyclicité de la crise au Proche-Orient fait mécaniquement écho chaque soir la cyclicité des attentats et des représailles, le décompte des victimes des affrontements, les conférences et les sommets multipartites. Un visionnage suivi sur la période 2000-2002 montre que les reportages diffusés sur TF1 et France 2 constituent un répertoire limité de six catégories, elles-mêmes subdivisées en 16 sous-catégories. Peu de sujets s'écartent de ces cadres, ce qui rend d'autant moins probable une solution au conflit. Cette routine télévisuelle contribue sans doute à dévaloriser le travail laborieux, parfois sisyphien, de rapprochement des points de vue auquel se livrent les partisans d'une issue équitable et durable à l'affrontement.

**Figure 2□: Un répertoire limité de sujets.
Séquences de journal télévisé consacrées par TF1 et France 2
au Proche-Orient**

Catégories	Sous-catégories	Exemples de sujets télévisés
<i>Les affrontements</i>	physiques	Confrontation entre militaires israéliens et jeunes hommes palestiniens dans les rues de Ramallah
	opinions, tensions	Interviews croisées d'Israéliens et de Palestiniens en colère
<i>Les négociations</i>	réunions bilatérales	Conférence de Taba (fin 2000)
	médiations	Conférence de presse du Président des Etats-Unis où il appelle à « la reprise du processus de paix »
	cessez-le-feu	Annonce d'un accord de cessez-le-feu et communiqué pacifique du Hamas
<i>L'étranger</i>	travail diplomatique	Discussion du Proche-Orient lors d'un Sommet du G8
	manifestations de rue	Manifestation en France à la suite de l'incursion israélienne à Jénine (avril 2002)
	actions terroristes ou de propagande	Incendies de synagogues et tags sur des mosquées dans diverses villes françaises
<i>La vie dans les territoires palestiniens</i>	conditions de vie	Problèmes sanitaires dans Ramallah assiégée
	réactions aux affrontements	Emeute lors de l'enterrement de civils tués lors de la guérilla urbaine
<i>La vie en Israël</i>	politique intérieure	Composition du gouvernement Sharon suite aux élections (mars 2001)
	colonisations	Début de la construction d'un mur de séparation entre Israël et la Cisjordanie (juin 2002)
<i>Sujets récapitulatifs</i>	historiques	Historique des difficiles négociations israélo-palestiniennes depuis la signature des accords d'Oslo
	bilans des affrontements (morts et blessés)	Décompte des morts des deux côtés depuis le début de la seconde Intifada en septembre 2000
	biographies	Biographie de Yasser Arafat à l'occasion de son confinement dans son Q.G. de Ramallah (hiver 2001-2002)
	travail des journalistes	Reportage sur les conditions de travail des journalistes à Jérusalem

La routine des reportages n'enlève rien aux effets de l'information télévisée⁸ qui ont été analysés par ailleurs. Le choix des séquences diffusées, des mots employés, des personnages auxquels on donne la parole, des dépêches d'agence jugées intéressantes, tous ces éléments du travail journalistique amorcent le jugement du spectateur. Jean-Marie Charon⁹ montre notamment comment la fin de la guerre froide, en rendant caduque une grille de lecture pourtant équilibrée du conflit, a renvoyé chaque reporter au terrain, à la connaissance intime des protagonistes, à la surenchère des images, et en définitive a poussé à une recherche de l'émotion au détriment de l'analyse rationnelle de la situation. Nous avons montré par ailleurs¹⁰ comment la poursuite d'une illusoire neutralité peut paradoxalement accroître la vulnérabilité des journalistes vis-à-vis des manipulations, tandis que les protagonistes eux-mêmes mettent à disposition de la presse une information prête à l'usage afin d'imposer leur cadrage de la situation.

Le fait est que le débat idéologique proprement dit, c'est-à-dire la confrontation réglée et suivie d'arguments rationnels, constitutive des démocraties modernes, a lieu pour l'essentiel hors des émissions d'information télévisée. La presse écrite en revanche, en dépit de son audience plus étroite, ou peut-être grâce à celle-ci, est le lieu par excellence du débat et de la confrontation des arguments. Une analyse rigoureuse des articles d'opinion est utile sur un sujet aussi « visibilisé », aussi distant géographiquement, aussi ancien (il bénéficie d'une couverture importante depuis la création de l'État d'Israël en 1947), et surtout aussi pénétré d'histoire : l'histoire des relations entre Israéliens et Palestiniens renvoie aux nationalismes sioniste et arabe, à la décolonisation, au nazisme, à la guerre 1939-1945, à la guerre froide et au monde multipolaire qui lui succède. Seule une telle analyse peut rendre compte des enjeux réellement discutés, des acteurs impliqués, des imputations de responsabilité, des prises de position pour un parti, pour l'autre ou pour un tiers.

Les articles d'opinion sont des marqueurs de la position politique du journal, soit directement lorsqu'un membre de la rédaction s'exprime, soit indirectement à travers la sélection des intervenants extérieurs. Typiquement, il s'agit de l'éditorial, signé par un membre influent de la rédaction, et de l'article signé par une personnalité extérieure censée peser par son prestige et sa compétence. Si le modèle de la presse engagée a décliné depuis un siècle au profit du modèle américain de l'information factuelle dénuée de commentaire, et au profit de formats formels et idéologiques, les journaux à grand tirage conservent le plus souvent un ou deux éditoriaux, souvent en Une, et une rubrique « Opinions » ou

« Débats ». Ce sont ces vestiges de la grande époque des éditorialistes des débuts de la III^e République¹¹ qui nous permettront de cerner l'espace des positions médiatiques vis-à-vis du conflit au Proche-Orient.

Après lecture de divers journaux nationaux d'information généraliste à grand tirage, six types d'articles d'opinion émergent, qui diffèrent par la forme, mais comprennent tous des positions argumentées vis-à-vis de notre sujet :

- des avis de journalistes de la rédaction, éditoriaux à vocation générale ou analyses de spécialistes ; *Le Point* par exemple réserve ses éditoriaux à Claude Imbert et Bernard-Henri Lévy ;
- des avis de journalistes extérieurs ;
- des avis de personnalités ou d'experts, jouissant du renom et/ou de la compétence, qu'ils soient politiques, écrivains, universitaires, psychologues, etc. ;
- des lettres ouvertes, individuelles ou collectives, comme celles adressée par Marek Edelman à Mustafa Barghouti (*La Croix*, 30.01.03,) ou par un collectif d'« intellectuels arabes » au Président de la République et au Premier ministre français (*Le Figaro*, 03.04.02) ;
- des entretiens avec diverses personnalités ;
- des témoignages de personnes moins connues, comme Marie-Claude Bouyssi, enseignante, en mission civile en Palestine (*L'Humanité*, 02.08.02)¹².

Pour des raisons d'accessibilité des données¹³ et de faisabilité du dépouillement, seuls cinq titres ont été retenus. Nous isolons les articles d'opinion traitant du Proche-Orient, à titre principal et non de manière incidente, à compter de la période la plus ancienne aisément disponible, et jusqu'à la fin de janvier 2003¹⁴.

Figure 3□: Tois années de presse écrite généraliste

	N	Début du corpus	Fin du corpus	Volume (nb de signes)
<i>La Croix</i>	14	Sept. 2001	Janv. 2003	62 000
<i>Le Figaro</i>	30	Nov. 2001	Janv. 2003	216 000
<i>L'Humanité</i>	28	Janv. 2001	Janv. 2003	104 000
<i>Le Monde</i>	20	Août 2002	Janv. 2003	102 000
<i>Le Point</i>	9	Sept. 2001	Janv. 2003	43 000
Total	101			527 000

Nous obtenons un corpus de taille raisonnable, suffisamment représentatif de chaque journal d'une part, et de l'ensemble de la presse française d'autre part.

L'unité de notre analyse sera le jugement, c'est-à-dire toute prise de parti vis-à-vis des protagonistes du conflit (Israël, les Palestiniens, les tiers), sur les programmes qu'ils présentent et sur les politiques qu'ils mènent. Ce niveau d'analyse est plus large que le mot ou l'expression visés par l'analyse lexicométrique. Il s'agit de saisir une double structure textuelle : logique (le travail d'argumentation, de persuasion) et référentielle (les références événementielles, symboliques et conceptuelles que l'argumentation articule). Nous excluons donc les éléments factuels, hormis lorsque l'énoncé de ces faits constitue une prise de position indirecte, ou lorsque la description de l'état du monde est source de conflit en elle-même et donc fait partie du débat. C'est par exemple le cas au sujet du statut démocratique d'Israël, ou de la responsabilité directe de Yasser Arafat dans les attentats palestiniens.

Des argumentations hétérogènes

Une première lecture fournit une typologie succincte des jugements relatifs au conflit. Certains auteurs jugent la situation à l'aune de principes moraux : le bien et le mal, le devoir et le droit, la responsabilité. Ainsi Lucien Daloz, archevêque de Besançon, président de l'association Justice et paix, centre son article sur la maxime suivante : « *Il n'y a pas de paix sans justice, il n'y a pas de justice sans pardon.* » (« L'impasse de la vengeance », *La Croix*, 06.08.02). D'autres auteurs évoquent des principes d'ordre politique ou juridique : les stratégies d'alliances partisans, les équilibres géopolitiques, la Constitution israélienne et les textes fondateurs de l'Autorité palestinienne, le droit international, les droits de l'Homme, le rôle des institutions judiciaires. C'est par exemple le cas de Maurice Allais, prix Nobel de sciences économiques, qui évoque la convention de Genève de mars 1949 pour réclamer la protection des civils en temps de guerre (« Une responsabilité écrasante de l'Occident », *Le Figaro*, 30.10.02). De même, Pierre Blanc, chercheur, qualifie la stratégie militaire de Sharon de politique du fait accompli visant à imposer le Grand Israël par la force, par opposition au droit international qui exige l'abandon des territoires occupés.

À ces arguments de principe s'opposent des jugements fondés sur la comparaison des faits d'actualité avec d'autres faits similaires dans le temps (arguments historiques), dans l'espace (similarités entre situations socio-politiques) ou dans la fiction (paraboles ou fables porteuses

d'enseignements pour le présent et l'actuel). Maurice-Ruben Hayoun, philosophe, enracine ainsi le désamour croissant des Européens envers Israël à une longue tradition d'antisémitisme théologique, racines que n'aurait fait que réactiver le retournement du David israélien des années 1940-1950 face aux pays arabes en Goliath avec sa victoire militaire de 1967 (« Israël : divorce idéologique », *Le Figaro*, 28.08.02). Paul Bernard et Patrick Klugman, respectivement secrétaire national et président de l'Union des étudiants juifs de France (UEJF), critiquent l'engagement d'étudiants français en faveur des Palestiniens comme « *une mode, certes inspirée par la pitié ou par la solidarité avec le plus faible, mais suspecte parce qu'exclusive. Personne ne songe à s'inquiéter du massacre des chrétiens au Soudan ou au Nigeria, ni de l'occupation du Tibet par la Chine, du Liban par la Syrie, de la Tchétchénie par la Russie* ».

À l'opposé des arguments comparatifs et de principe se développe une analyse pragmatique de la faisabilité des projets politiques, des stratégies et des tactiques qu'Israéliens et Palestiniens proposent et mettent en œuvre. Ainsi, Michel Rocard, dans une lettre ouverte à l'attention d'Ariel Sharon, met en cause la politique radicale et violente choisie par le Premier ministre : « *On peut comprendre vos motivations. Ce sont vos choix stratégiques qui font problème (...) Je n'attaque pas la cause que vous défendez mais la manière dont vous le faites (...) Le meilleur moyen de gagner une guerre est de n'avoir pas à la livrer* » (« Lettre ouverte à Monsieur Ariel Sharon », *Le Figaro*, 15.04.02). Sur un même registre pragmatique, la motion votée le 16 décembre 2001 par le conseil d'administration de l'Université Paris 6 demandant à l'Union européenne de ne pas renouveler son accord-cadre de coopération universitaire avec Israël sera dénoncée comme maladroite et contre-productive par le journaliste et écrivain Bernard-Henri Lévy (« Adresse à ceux qui veulent boycotter Israël », *Le Point*, 03.01.03) et par le physicien Claude Cohen-Tannoudji (« J'ai honte ! », *Le Monde*, 06.01.03).

Enfin, un dernier type d'argumentation juge non selon des principes abstraits ou selon l'efficacité des actes, mais d'après la volonté présumée d'un peuple ou d'un groupe social concerné par ces actes et visé par ces principes. Quelques auteurs entendent en effet exprimer l'opinion du *demos* lui-même, le juge ultime en démocratie. Ouri Avnery, journaliste et écrivain israélien, ancien député à la Knesseth, analyse par exemple les motivations des commandos-suicides. Sans prétendre justifier ces actes ni y proposer de remède, l'auteur suggère qu'ils sont difficilement condamnables au vu des humiliations subies : « *On démolit des maisons (...) On déracine des milliers d'arbres fruitiers (...) Les pères qui ne peuvent donner à manger [à leurs enfants] sont désespérés. Chacun d'eux fait un kamikaze en puissance (...)* » (« Comprendre la rage », *Le Monde*, 25.11.02).

Droit à la parole, ancrage historique et attribution de responsabilité

Ces quatre modèles argumentatifs permettent de quadriller une grande partie des textes. Il va de soi qu'aucun n'est exclusivement associé à l'une des parties en présence. La plupart des articles mêlent en fait plusieurs d'entre eux, ce qui rend palpable la difficulté des négociations au Proche-Orient. Dans le même mouvement, nous saisissons la difficulté de compréhension du lecteur : comment faire dialoguer des principes abstraits et universels avec une évaluation empirique de l'efficacité de l'action ? comment choisir qui a droit à l'occupation de la terre, entre le privilège de l'antériorité historique et l'évocation des droits de l'homme ? comment arbitrer entre une antériorité historique remontant à l'exode juif il y a trois millénaires (la terre promise) et une antériorité à l'échelle du siècle (la Palestine d'avant la Seconde Guerre mondiale) ? comment hiérarchiser les impératifs de l'équilibre géopolitique régional (ne pas affaiblir Israël au point de le pousser à user de l'arme nucléaire, ne pas exaspérer les peuples musulmans au point de coaliser de nouveau les pays arabes contre Israël), et ceux de l'aide humanitaire requise par les réfugiés palestiniens ? L'hétérogénéité des statuts logiques des arguments confirme la complexité du débat.

Qui s'exprime ? Plus précisément, qui a droit à la parole dans les articles sur le Proche-Orient ?

**Figure 4 : Un droit à la parole sélectif.
Six catégories d'auteurs préférentiels (%)**

	<i>La Croix</i>	<i>Le Figaro</i>	<i>L'Humanité</i>	<i>Le Monde</i>	<i>Le Point</i>	Total
Journalistes	25	18	39	14	89	29
Universitaires	19	25	13	32	11	21
(ex)politiques et (ex)hauts fonctionnaires	13	23	6	27	-	16
Militants (partis, associations ...)	13	-	13	5	-	6
Éditeurs, écrivains, philosophes	-	23	10	9	-	12
Clercs	19	7	-	-	-	5
Autres	13	5	19	14	-	11
Total	100	100	100	100	100	100

Globalement, journalistes (internes ou externes à la rédaction) et universitaires (toutes disciplines, mais surtout science politique, histoire et droit) sont les plus représentés. *Le Point* est atypique car Claude Imbert, fondateur et éditorialiste, et Bernard-Henri Lévy, chroniqueur, ont signé la plupart des articles. *Le Monde* se distingue par une forte proportion d'universitaires et de politiques, *Le Figaro* par ses auteurs issus des lettres, *La Croix* par les clercs qui y écrivent, *L'Humanité* par ses militants. Nous retrouvons à travers le choix des paroles légitimes sur le Proche-Orient les caractéristiques connues de chaque publication.

Deux variables complètent les données sur les auteurs. D'une part, les références à des événements historiques ou d'actualité, qui constituent l'ancrage des argumentations dans le passé lointain ou récent des Israéliens et des Palestiniens. Comme attendu pour un conflit sur la possession de la terre, ces références foisonnent¹⁵ (cf figure 5, page suivante).

Les références au passé concernent beaucoup plus Israël que les Palestiniens, pour plusieurs raisons : cet État a déjà un demi-siècle d'une histoire mouvementée derrière lui ; l'histoire des Palestiniens se résume à la résistance d'individus et de familles dont la mémoire n'a pas trouvé à se structurer autour d'un État ; Israël autorise le travail des journalistes sur son territoire bien plus que l'Autorité palestinienne ; enquêter dans des territoires en grande difficulté économique et privés d'infrastructures est plus difficile que dans le cadre d'un État aisé doté d'un réseau de transports viable. Ces références historiques sont en général connotées positivement, comme la création d'Israël, les batailles de référence (1948-49, 1967, 1973) et les chefs de gouvernement héroïques (Bégin, Rabin). D'autres sont ambiguës : par exemple, les accords d'Oslo et le processus de paix qui les suit sont tantôt cités comme une réussite bilatérale, tantôt comme un échec aux torts plus ou moins partagés. La controverse est encore vive au sujet des négociations de Camp David de l'été 2000, sous la houlette de Bill Clinton : elles sont tantôt cadrées comme une concession israélienne courageuse que l'Autorité palestinienne n'a pas su saisir, tantôt comme un piège destiné à faire percevoir Yasser Arafat comme compromis avec les extrémistes islamistes et refusant toute réelle avancée vers la paix. Les critiques les plus radicales subies par Israël sont formulées par des comparaisons avec des situations historiques ou actuelles de manière à transférer l'opprobre reconnu pour celles-ci vers le conflit israélo-palestinien. Il s'agit en général de critiquer l'occupation et la politique de colonisation israélienne, ou de montrer l'échec historique des politiques strictement militaires de réduction de la violence terroriste, comme celle adoptée par Ariel Sharon.

Total
29
21
16
6
12
5
11
100

**Figure 5□: Un débat très ancré dans le passé.
Références à l'histoire et à l'actualité dans les articles d'opinion
(fréquences)**

Histoire d'Israël	31	Confrontations israélo-palestiniennes	34
Six-jours 1967	10	2ème intifada	8
Guerres d'indépendance 1948-49	9	1ère intifada	7
Création d'Israël en 1947	6	Sabra et Chatila	4
Sionisme avant 1947	2	Attentats palestiniens	4
Kippour 1973	2	Opérations militaires israéliennes	4
Suez 1956	1	Confinement Arafat Ramallah	3
Gouvernement Bégin	1	Occupation Sud-Liban	2
		Occupation Jénine	1
		Septembre noir	1
Vie politique israélienne récente	22	Critiques de tiers envers Israël	7
Assassinat Rabin	6	Motion universitaire contre Israël	3
Elections israéliennes récentes	5	Conférence Durban	2
Gouvernement Sharon	3	Résolutions de l'Union Européenne	2
Gouvernements israéliens récents	3		
Construction du mur de séparation	2		
Gouvernement Rabin 1992	1		
Gouvernement Barak	1	Comparaisons historiques	22
Insoumission d'officiers israéliens	1	Génocide juif par les nazis	4
		Décolonisation de l'Algérie	4
Négociations entre Israël et les Palestiniens, médiations internationales	52	Occupations et massacres au Soudan, au Tibet, au Libéria, en Tchétchénie...	3
Accords et processus d'Oslo	28	Apartheid Afrique du Sud	3
Camp David II	13	Guerre américaine au Vietnam	1
Conférence de Taba	4	Guerre soviétique en Afghanistan	1
Résolutions ONU	3	Massacres au Cambodge	1
Plan séoudien	2	Massacres au Rwanda	1
Camp David I	1	Renversement d'Allende au Chili	1
Sommets arabes	1	Guerre au Kosovo	1
		Négociations sur l'indépendance de la Nouvelle-Calédonie	1
Evènements extérieurs au Proche-Orient	16	Résistance polonaise aux nazis	1
Attentats du 11 Septembre 2001	11		
Elections américaines 2000	2	Autres	2
Conférence épiscopale Seelisberg 1947	1	Coopérations entre l'UE et Israël	1
Texte catholique anti-antisémite 1986	1	Elections palestiniennes	1
Guerre du Golfe 1991	1		

Ces ouvertures référentielles fréquentes sur des situations pourtant très éloignées dans le temps et l'espace montrent le degré d'insolvabilité apparente atteint par le conflit. Les auteurs ne parvenant pas ou plus à convaincre par dénotation, il leur faut requérir aux connotations et à l'évocation d'épisodes historiques plus parlants, comme si la charge émotionnelle du conflit israélo-palestinien avait décrû et ne permettait plus de mobiliser l'opinion efficacement.

**Figure 6 : Sur quels matériaux s'appuient les argumentations ?
Références historiques et références d'actualité (%)**

	<i>La Croix</i>	<i>Le Figaro</i>	<i>L'Humanité</i>	<i>Le Monde</i>	<i>Le Point</i>	Moyenne
Histoire d'Israël	6	30	17	29	-	21
Vie politique israélienne	39	14	35	17	10	22
Négociations, médiations	28	23	13	23	10	19
Événements extérieurs au Proche-Orient	17	11	2	3	38	11
Confrontations israélo-palestiniennes	-	5	17	11	10	9
Critiques de tiers envers Israël	-	3	8	6	10	5
Comparaisons historiques	11	15	8	11	24	13
Total	100	100	100	100	100	100
Nombre de références par article	1,3	2,2	1,7	1,9	2,3	1,9

Les références mobilisées dans les différents médias étudiés ébauchent une typologie de la couverture. On remarque que *La Croix* minimise l'aspect conflictuel de la question au profit de la vie politique israélienne et des négociations. Le faible nombre de références du journal chrétien semble signifier qu'il tient un discours plutôt abstrait sur le conflit. Les opinions exprimées dans *Le Point* sont en revanche riches en références et déploient toute sa conflictualité du problème. Elles insistent aussi sur les influences venues de l'extérieur, mais en faisant en revanche abstraction du passé lointain d'Israël. Ce magazine semble présenter le conflit coupé de ses origines historiques et de son actualité locale propres, mais sur-déterminé par la contrainte extérieure (notamment les attentats du 11 septembre 2001) et par le renvoi à des situations historiques dramatiques : génocide nazi, apartheid sud-africain, occupations et massacres en divers points du monde. Les auteurs retenus par *Le Monde* et *Le Figaro* documentent largement leurs argumentations par l'histoire d'Israël. *L'Humanité* tient une sorte de milieu entre ces rapports divergents au passé et à l'actualité.

Les références au passé situent les événements sur une flèche temporelle, dans des séries qui orientent l'interprétation des événements. Un autre indicateur a pour fonction de conférer une structure, la succession des événements : l'attribution de responsabilités. Une majorité de textes (73 sur 101) dégagent un ou plusieurs individus ou groupes fautifs. Cette variable permet d'affiner la typologie des médias.

Figure 7 : Qui est jugé responsable des maux du Proche-Orient ?
Attributions de responsabilités (%)

	<i>La Croix</i>	<i>Le Figaro</i>	<i>L'Humanité</i>	<i>Le Monde</i>	<i>Le Point</i>	Moyenne
Israéliens	47	32	70	29	8	42
Palestiniens et monde arabo-musulman	13	36	11	14	77	27
Israéliens et Palestiniens conjointement	7	2	-	-	-	2
Etats-Unis	20	5	8	5	-	7
Européens	-	7	-	5	-	3
« Communauté internationale »	-	5	8	-	-	4
Journalistes et intellectuels français	13	14	-	29	15	12
Politiques et militants français	-	-	3	10	-	2
Autres	-	-	-	10	-	2
Total	100	100	100	100	100	100
Nombre d'attributions de responsabilités	1,7	1,9	1,7	1,9	1,9	1,8

Les différences sont nettes là aussi. Un continuum de positions va du *Point*, pour lequel les Palestiniens sont quasiment seuls fautifs, à *L'Humanité*, pour lequel seul Israël l'est, en passant respectivement par *Le Figaro*, *Le Monde* et *La Croix*. Les pays tiers sont également responsables, en particulier les États-Unis pour *La Croix* et *L'Humanité*. Nombre d'auteurs déplorent l'immobilisme de la « communauté internationale », et la collusion des Américains avec le régime israélien. Le bas du tableau concerne non les dommages causés directement à la situation sur place, mais le déroulement du débat en France (qui n'est pas sans incidence sur le Proche-Orient lui-même) : en sont décrits comme responsables

des journalistes, des universitaires, des écrivains et des militants français. Des défenseurs des Palestiniens mettent en accusation la main-mise idéologique des sionistes, tandis que les partisans d'Israël accusent les précédents d'antisémitisme, ou critiquent leur engagement inutile en faveur d'une cause qu'ils ne comprennent pas et qui n'est pas la leur. Au total, constatons, sans que cela puisse être considéré comme parfaitement représentatif de l'ensemble de la presse française, le sensible déséquilibre pro-palestinien des attributions de responsabilité. Les responsabilités conjointes sont rares, preuve de la polarisation du débat.

Prises de parti et clivages idéologiques

De la lecture des articles ressortent finalement des prises de position plus ou moins nettes, que nous résumons ci-dessous.

**Figure 8 : Quelles positions dans le conflit ?
Prises de parti suivant les médias (%)**

	<i>La Croix</i>	<i>Le Figaro</i>	<i>L'Humanité</i>	<i>Le Monde</i>	<i>Le Point</i>	Moyenne
Pro-israélien	7	43	-	25	100	28
Pro-palestinien	36	30	68	20	-	37
Neutre	43	2	18	25	-	22
Autre	14	7	14	30	-	14
Total	100	100	100	100	100	100

Le Point et *L'Humanité* constituent toujours deux extrêmes : le premier ne publie aucun article pro-palestinien, le second aucun article pro-israélien. Entre ces deux pôles se placent respectivement *Le Figaro*, *Le Monde* et *La Croix*. Ces trois derniers journaux, plus équilibrés, ouvrent également leur colonnes à des auteurs neutres, c'est-à-dire ne s'identifiant à aucun des deux partis en conflit. Les auteurs « autres » sont essentiellement ceux qui ne peuvent être classés suivant le clivage pro-israélien / pro-palestinien, en particulier ceux qui appartiennent à l'un des deux peuples, mais s'en démarquent. Ainsi, des auteurs se revendiquent de la gauche israélienne, travaillistes ou communistes, ne prennent pas la défense des Palestiniens, mais critiquent pourtant très ouvertement le gouvernement israélien, comme Joseph Algazy, journaliste au quotidien israélien *Haaretz* (*L'Humanité*, 13-15.12.02), Paul

Kessler, physicien, militant juif des droits de l'Homme (*La Croix*, 06.02.02), ou Karen Akoka, militante pacifiste israélienne au sein de l'association Ta'ayoush - Vivre ensemble (*L'Humanité*, 29.03.02).

Au vu de l'échantillon que nous avons examiné ici, la distribution des positions des journaux français vis-à-vis du conflit au Proche-Orient correspond assez bien aux clivages politiques nationaux, depuis une droite pro-israélienne à une gauche pro-palestinienne. L'enjeu palestinien rejoint en effet la lutte contre l'oppression des minorités, les droits de l'Homme, le sort des pays en voie de développement, tandis que l'enjeu israélien renvoie au réalisme géopolitique, à la méfiance vis-à-vis du pouvoir de l'Islam, à la protection contre le monde arabe. L'examen d'autres journaux relativiserait sans doute une telle congruence. Le fait est que l'intérêt des médias français pour ce conflit exotique tient non seulement à la présence de minorités impliquées dans la population française, aux conséquences nécessaires d'un tel conflit sur la géopolitique mondiale ou à la centralité religieuse de Jérusalem, mais aussi à la résonance de certains aspects du conflit avec les clivages idéologiques nationaux ■

Notes

1. Source : Blanchard Philippe (2003), « Les grands médias français face au conflit israélo-palestinien depuis la seconde Intifada. Difficile neutralité », *Annuaire français des relations internationales*, centre Thucydide, Université Paris II, vol.4, Paris, printemps 2003 (Sources : Institut National de l'Audiovisuel ; *Le Monde*).
2. *Ibidem* pour une analyse détaillée de ces raisons.
3. Voir : Weill Raynal Clément (2002), « L'agence France Presse et la couverture de l'Intifada », 17/04/02, desinfos.com/afpclement.html (texte disponible sur demande auprès de l'auteur du présent article).
4. Tarnero Jacques & Philippe Bensoussan (2003), *Décryptage*, diffusé en salle en janvier 2003.
5. Dray Joss & Denis Sieffert (2002), *La guerre israélienne de l'information. Désinformation et fausses symétries dans le conflit israélo-palestinien*, Paris, La Découverte.
6. Pour un compte-rendu illustré de photographies de cet épisode, voir : intifada.com/fras2.html (disponible sur demande).
7. *Libération*, 30/09 - 01/10/00, Cf. la mise au point lors de l'émission « On aura tout lu » citée ci-dessus et sur le site de la chaîne : france5.fr/oatl/004413/14/35161.cfm.
8. Voir : Gerstlé Jacques (2001), *Les effets d'information en politique*, Paris, L'Harmattan.
9. Charon Jean-Marie (2002), « Une dérive journalistique », *La Croix*, 22/04/02, p.26.
10. Blanchard (2003), voir *supra*, note 1.

11. Cf. Ferenczi Thomas (1993), *L'invention du journalisme en France. Naissance de la presse moderne à la fin du XIX^e siècle*, Paris, Plon.
12. Nous mettrons de côté les courriers de lecteurs, qui comprennent il est vrai des opinions argumentées, mais bénéficie rarement de la même visibilité que les autres types d'articles.
13. Les données sont extraites de la base des données *Europresse* et du *Monde*.
14. Un corpus réellement représentatif de la presse écrite française eût exigé d'inclure un plus grand nombre de publications, sur une période plus longue, et si possible de pondérer la représentation de chaque journal par l'effectif de ses lecteurs. Nous nous limitons ici à un corpus approximativement représentatif. Le biais principal dans la comparaison entre les cinq journaux tient au décalage entre les périodes traitées : les événements couverts ne sont pas exactement les mêmes d'un journal à l'autre, contrairement à ce qu'exigerait une comparaison idéale des positions tenues vis-à-vis du conflit. Mais la lecture sur une plus longue période montre une certaine stabilité des positions des médias, au-delà des variations conjoncturelles. De plus, la situation au Proche-Orient n'évolue pas de manière décisive entre les premiers et les derniers articles traités. Autre paramètre, les différences de volume entre journaux ne biaisent pas nos résultats, car nous procédons essentiellement à des comparaisons structurelles : l'essentiel est que chaque journal soit suffisamment représenté pour que sa position soit fidèlement transcrite. Les différences de périodicité n'introduisent pas non plus de biais. NB : pour information, une page de livre comprend entre 1 500 et 2 500 signes.
15. Les références historiques et d'actualité ne sont accompagnées d'aucune évaluation *a priori*. Le ghetto de Varsovie peut par exemple être évoqué pour y montrer une situation similaire à celle des Palestiniens à Gaza et en Cisjordanie, mais également pour nier cette similitude. Les références ont pour intérêt de montrer la profondeur historique du débat et le recours fréquent à des stratégies visant à légitimer ou délégitimer les politiques menées par l'ouverture sur d'autres situations historiques.